

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Hommage à Notre-Seigneur pour la fin du XIXe siècle, 433. — Agenda de la famille chrétienne, 435. — Le calendrier, 438. — Ruine de la famille chrétienne, 441. — Les archives ecclésiastiques, 442. — La frontière de l'Alaska, 442. — L'œuvre des lépreux du Japon, 444. — A propos du fondateur de Québec, 444. — Nouvelles diverses, 445. — Prédications à la Basilique, 446. — Ordinations, 446. — Nominations, 446. — Le Sacré-Collège, 447. — Les Anglais catholiques, 447. — Document historique, 447. — Paroles d'un philosophe du XVIIIe siècle, 447. — Le Courrier du Livre, 448. — Calendrier, 448. — Memento hebdomadaire, 448.

Hommage à Notre-Seigneur pour la fin du XIXe siècle

Un Comité international, formé sous le haut patronage du Pape Léon XIII et ayant à sa tête, comme président d'honneur, le cardinal Jacobini, invite tous les catholiques de la terre à une imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation, pour expier les péchés du siècle qui s'achève et consacrer à Dieu celui qui va commencer.

Afin de préparer et d'accomplir ce grand acte, le Comité international propose les moyens suivants :

PÈLERINAGES

Les catholiques, pendant la fin de ce siècle, multiplieront les pèlerinages aux sanctuaires diocésains et nationaux les plus célèbres.

Ils sont particulièrement invités à prendre part, soit en personne, soit au moins en union de prières, aux quatre grands pèlerinages généraux qui se feront :

Le 1^{er} à Lourdes en 1899.

Le 2^e aux Lieux Saints de Palestine en 1899.

Le 3^e à la Sainte maison de Lorette en 1900.

Le 4^e à Rome en 1900-1901.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Pendant ces trois années, dans tous les diocèses, sur la détermination des évêques respectifs, le Comité demande l'organisation de missions ou prédications spéciales, d'œuvres d'apostolat et de prières, pour obtenir la persévérance des peuples dans la foi, le retour des Eglises séparées à l'Eglise romaine, la paix et la prospérité des nations.

On propose, en outre :

1. L'érection dans les cathédrales et les églises importantes de croix commémoratives portant l'inscription suivante : *Anno 1900 Jesus Christus, Deus Homo, vivit, regnat, imperat.*

Ces monuments seraient inaugurés avec grande solennité dans la nuit du 31 décembre 1900.

2. L'exposition solennelle du Très Saint-Sacrement, pendant quarante heures consécutives, depuis le 30 décembre 1900 au soir jusqu'au 1er janvier 1901 au matin.

3. L'adoration générale du Très Saint-Sacrement, dans toutes les églises durant la nuit qui unira les deux siècles.

COURONNEMENT DE L'ŒUVRE A ROME

C'est à Rome, le foyer de notre sainte religion, qu'auront lieu les plus imposantes cérémonies d'expiation et de reconnaissance, auxquelles tous les catholiques devront s'associer.

Le Souverain Pontife, au jour de l'Épiphanie 1900, recevra officiellement l'hommage de la gratitude, de la fidélité et de l'amour de tous ses enfants.

Le Comité international déposera en cette circonstance aux pieds de Sa Sainteté une offrande commémorative de tous les catholiques à leur premier pasteur.

TOUS A L'ŒUVRE

Tel est l'appel adressé par le Comité international à l'univers catholique.

Individus, familles, cités, nations, clergé et simples fidèles, que tous s'unissent d'intention et de cœur pour contribuer au

solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur et à son auguste Vicaire.

Un *bulletin mensuel*, organe du Comité national français, l'*Union active des catholiques*, 13, avenue Bosquet, 1 fr. par an, donne de plus amples détails sur le but et les moyens de cette éclatante manifestation. Il tient aussi les lecteurs au courant de l'organisation des pèlerinages et des projets des divers Comités diocésains.

Agenda de la Famille chrétienne (1).

CHAQUE JOUR. — On se lève de bonne heure dans la famille chrétienne, parce que c'est le vrai moyen de bien disposer le temps, d'éviter, dans l'accomplissement des devoirs quotidiens, la négligence, la précipitation et le désordre.

Chacun, en s'éveillant, offre à Dieu son cœur et sa journée, fait le signe de la croix, et après s'être rapidement habillé, récite la prière du matin.

Pendant ces quelques moments de réflexion si nécessaires à quiconque ne veut pas vivre comme une bête et une machine, on prend des résolutions pratiques pour la journée présente, résolutions relatives aux circonstances, aux devoirs d'état, aux fautes à éviter, aux vertus à pratiquer.

On travaille, non seulement pour gagner le pain matériel et les biens de ce monde, mais aussi pour gagner le ciel en faisant le bien sur la terre; on sait en effet, que l'oisiveté n'est permise à personne, et qu'aux riches comme aux pauvres, Dieu demandera un compte rigoureux de l'emploi de leur temps.

On fait le signe de la croix avant et après le repas, dans la famille chrétienne.

On ne rentre point tard au logis.

On récite la prière du soir en commun.

CHAQUE SEMAINE. — L'abstinence du vendredi est fidèlement observée.

On sanctifie le dimanche par l'assistance aux offices et spécialement à la Messe.

La Messe préférée est la Messe paroissiale, celle où le *prône* instruit des vérités et des devoirs de la morale et de la religion, où l'on prie pour les défunts, où se traitent les intérêts de la paroisse.

(1) Ce sujet a été traité par plusieurs *Semaines religieuses*. C'est ici le texte de la Semaine de Lyon.

À cette Messe on n'arrive pas en retard et on porte son livre de prières, " car un chrétien qui va à la Messe sans son livre de prières, disait excellemment un vénérable curé, ressemble à un soldat qui partirait à la guerre sans ses armes."

On observe le repos commandé par Dieu.

On se gêne pour en faciliter l'observation aux autres en ne réclamant ce jour-là aucun travail des ouvriers et des ouvrières, en ayant soin de faire ses achats et ses provisions un autre jour en n'exigeant de ses domestiques que le service nécessaire.

Au lieu de *se disperser* pour aller chacun de son côté à la recherche de plaisirs égoïstes, quand ils ne sont pas formellement défendus, *on se réunit*, on goûte le bonheur d'être ensemble, de mettre en commun ses joies et ses peines, ses projets et ses espérances ; c'est le jour où les parents jouissent de leurs enfants, les enfants de leurs parents : *le jour où l'on a le temps de s'aimer.*

CHAQUE ANNÉE. — La famille chrétienne est attentive à se conformer à l'esprit et au calendrier de l'Eglise : elle célèbre religieusement les grandes fêtes, se prépare pendant l'*Avent* à la solennité de Noël, s'applique à pratiquer la loi de la pénitence et assiste aux instructions pendant le *Carême*, *fuit ses Pâques*, se distingue par sa dévotion envers la Sainte Vierge, spécialement pendant les mois de mai et d'octobre qui lui sont consacrés.

Les souhaits échangés à l'occasion du premier jour de l'année sont ni banaux, ni stériles, la religion les élève en leur donnant pour objet les biens surnaturels et éternels, plus encore que les biens temporels, l'affection vraie les inspire, la prière les rend féconds.

On ne laisse point passer inaperçue la fête du père et de la mère, des grands-parents, des frères et des sœurs.

Le souvenir des défunts est fidèlement conservé, l'anniversaire de leur décès pieusement célébré, et le secours si précieux des messes pour le repos de leur âme, ne leur est point marchandé.

On maintient avec soin toutes les bonnes traditions.

On réserve d'avance dans son budget une part généreuse pour soutenir les œuvres catholiques et pratiquer le devoir de l'aumône.

PENDANT LA VIE. — L'ange de la chasteté et du dévouement préside au foyer de la famille chrétienne.

Les parents estiment que le meilleur moyen d'assurer leur salut éternel et de se préparer la plus belle des couronnes

en ce monde comme dans l'autre, est d'avoir de nombreux enfants.

Ceux que la Providence leur confie, ils veulent avant tout les élever, selon le beau sens de ce mot ; ils les préservent donc de tout ce qui pourrait les abaisser et leur plus grand souci est de développer en eux, avec la vie corporelle, la vie supérieure, c'est-à-dire chrétienne.

Ils travaillent à former en eux l'intelligence par l'instruction et plus encore la volonté par la pratique du bien et le mépris du respect humain.

Ils les envoient régulièrement au catéchisme.

Ils comprennent que c'est un devoir sacré de préférer l'école qui enseigne la religion à celle qui apprend à la mépriser en affectant de n'en point parler.

Les domestiques ne sont pas traités comme des parias ; on prend souci de préserver leur moralité comme d'assurer leur bien-être ; on sait qu'on leur doit avec les égards que mérite toute personne humaine et chrétienne, le bon exemple, l'instruction, une direction ferme et éclairée.

Les enfants s'efforcent de rendre en respect et en attentions délicates aux parents ce qu'ils en reçoivent en dévouement.

Dans la famille chrétienne, on se confie à la Providence.

On ne s'inquiète pas inutilement du lendemain, mais on le prépare par la prévoyance et l'économie.

La mère se fait gloire d'être une bonne *ménagère*, et apprend à ses filles à le devenir.

La sobriété est la règle, et l'abus de l'alcool avec ses terribles conséquences ne cause point le martyre d'innocentes victimes.

On est habitué à mépriser le luxe qui n'est pas en rapport avec la position ; les enfants ne sont pas transformés en étalages de vanité sotte ; on ne cherche pas à exciter l'envie des autres, à *paraître* plutôt qu'à *être* ; on pense qu'une nourriture saine et abondante à la maison et, s'il est possible, quelques pièces blanches de plus à la caisse d'épargne, valent mieux qu'une tapageuse exhibition de rubans, de fleurs et de dentelles.

On sait en même temps pratiquer l'esprit de détachement et de pauvreté prêché par l'Évangile.

On évite les disputes et les divisions comme la peste.

On s'encourage, on s'entraide en toute occasion.

On est poli et charitable pour tous.

On aime sa paroisse, son église paroissiale, la place qu'y occupaient ses ancêtres.

On ne néglige aucun de ses devoirs de citoyen, et on sait défendre énergiquement, avec sa liberté personnelle, les intérêts de sa commune et de sa patrie.

On hantait impitoyablement de la maison les mauvaises compagnies, les journaux impies, les livres corrupteurs, les objets d'art, les gravures, les tableaux et les chants qui prêchent la volupté.

On met en bonne place le crucifix.

LA MORT ET LE RENDEZ-VOUS. — On envisage la vie telle qu'elle est, comme un temps d'épreuves qu'il faut vaillamment supporter, comme un voyage dont la dernière étape est la mort.

On marche sans jamais perdre de vue le but véritable : le ciel.

La maladie le rappelle, si on était tenté de l'oublier.

On a plus que des soins dévoués pour les malades, dans la famille chrétienne ; c'est un culte.

Au lieu de compromettre par une vaine sensiblerie et de chimériques appréhensions leur avenir éternel, on n'hésite pas dès qu'on les voit en danger, à faire venir le prêtre.

S'ils meurent, on ne les pleure pas comme ceux qui n'ont pas l'espérance ; on prie pour eux plus qu'on ne les pleure.

Et l'on mourra à son tour avec la paix de la conscience et la force des sacrements reçus ; on ira rejoindre les chers disparus, on les retrouvera, on les reconnaîtra, on les aimera sans fin dans le lieu du bienheureux et définitif rendez-vous ; et ceux que les liens les plus intimes de la nature et de la grâce avaient si fortement unis sur la terre ne seront plus jamais séparés.

Le calendrier

Le calendrier n'est pas la question la moins difficile à aborder en astronomie : c'est une distribution du temps mesuré d'après le cours des astres, et que les hommes ont accommodée à leur usage.

La première chose à faire pour comprendre le calendrier est d'avoir une idée bien nette du jour ; et, pour simplifier la chose, nous ne parlerons que du *jour* donné par le cours du soleil, qui mesure le temps employé par cet astre pour revenir au point le plus élevé de l'horizon depuis son passage précédent.

L'année astronomique est l'intervalle compris entre deux retours consécutifs du soleil au même tropique, au solstice d'été par exemple, au moment où, dans nos climats, le soleil est plus haut qu'en aucun autre point de sa course apparente annuelle.

L'année se compose de 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 47, 5 secondes. La fraction du jour est négligée dans les années communes, et, tous les quatre ans, l'année renferme 366 jours et est *bissextile*. Mais cela donne une erreur de plus de 11 minutes par an, puisque l'année n'est pas exactement de 365 jours un quart ou 6 heures. C'est pour cela que la réforme Grégorienne a eu lieu ; car vers 1580, toutes ces erreurs accumulées avaient donné dix jours de différence entre la date et le cours du soleil. L'équinoxe du printemps tombait alors au 11 mars. On retrancha 10 jours à l'année 1582, et l'on décida en outre que, dans une période de 400 ans, les dernières années des trois premiers siècles ne seraient pas bissextiles, tandis que la dernière du quatrième siècle le serait. Une année est bissextile lorsque son chiffre est divisible par 4 ; alors le mois de février a 29 jours au lieu de 28.

L'année commune (365 jours) contient 52 semaines et un jour. L'année bissextile (366 jours) se compose de 52 semaines, plus 2 jours. Une année commune finit donc le même jour de la semaine que celui par lequel elle a commencé et une année bissextile se termine par le jour qui vient après celui de son commencement.

On appelle *lettres dominicales* les sept premières lettres de l'alphabet A, B, C, D, E, F, G, parce qu'elles servent tour à tour à marquer tous les dimanches de l'année. La lettre A se place toujours à côté du premier jour de janvier ; B à côté du second, et ainsi des autres ; A revient à côté du 8 janvier, etc. . . Or, si le 1er janvier est un dimanche, comme en 1899, la lettre dominicale de l'année sera A, c'est-à-dire qu'elle répondra à tous ses dimanches. Il en serait de même de la lettre B, si le second jour de janvier tombait un dimanche, etc. . . Si A est la lettre dominicale d'une année, l'année suivante aura C pour lettre dominicale. En général les lettres deviennent dominicales, dans l'ordre inverse de celui qu'elles ont dans l'alphabet. Dans les années bissextiles, il ya deux lettres dominicales, comme cela est arrivé en 1872, 1876, 1880, 1884, 1888, 1892, 1896, et ce qui arrivera en 1904 ; la première sert depuis le commencement de l'an

née jusqu'à la fête de saint Mathias, et la seconde depuis le jour de cette fête inclusivement jusqu'à la fin de l'année.

Il y a 7 mois de 31 jours, savoir : janvier, mars, mai, juillet, août, octobre et décembre ; les mois avril, juin, septembre et novembre ont 30 jours.

Une période de 28 ans constitue le cycle solaire ; il correspond à l'arrangement des dimanches, qui retombent au même quantième du mois au bout de ce laps de temps. Il faut remarquer ici que l'arrivée de la naissance de Jésus-Christ a suivi de 9 ans le commencement du cycle solaire. Ainsi par exemple, pour trouver l'année du cycle solaire de 1899, on ajoutera 9, ce qui donne 1908, et on divisera celui-ci par 28, le quotient indiquera le nombre de cycles solaires écoulés depuis l'an 9 avant Jésus-Christ.

La période de 19 années solaires constitue un cycle lunaire trouvé par Méton, l'an 439 avant Jésus-Christ. Ce philosophe croyait que les nouvelles lunes revenaient exactement toutes les dix-neuf années, aux mêmes jours de l'année solaire ; mais elles arrivent un peu plus tôt. Pour savoir l'année du cycle lunaire en 1899, on ajoutera l'unité à 1899, ce qui fait 1900, parce que l'année de la naissance de Jésus-Christ était la 2^e du cycle commencé ; on divise 1900 par 19, le reste est le nombre d'or de l'année 1899. Cette dénomination du *nombre d'or* vient de ce qu'à Athènes on marquait dans la place publique ces sortes de chiffres en or.

L'épacte est l'âge de la lune à la fin de l'année, elle exprime le nombre de jours écoulés depuis la nouvelle lune, moment de sa conjonction avec le soleil. Voici ce qu'en dit Arago :

“ A l'époque du Concile de Nicée, on imagina pour calculer les nouvelles lunes, et conséquemment les pleines lunes, dont les dates fixent la célébration des fêtes de Pâques, un procédé particulier... Si l'on connaît l'âge de la lune le premier jour de l'année (l'épacte), on peut facilement déterminer tous les jours de cette même année où la lune sera nouvelle ou pleine... Si la lune a été nouvelle à minuit le premier jour de l'année, elle le sera encore le 355^e jour de cette même année, puisque 12 lunaisons se composent de 354 jours ; et, si l'année est commune la lune aura 11 jours quand la nouvelle année commencera. Le nombre 11 sera l'épacte de la 2^e année et servira à déterminer toutes les nouvelles lunes de cette année-là, 22 sera l'épacte de la 3^e année...”

Pour fixer la fête de Pâques, dans une année quelconque, on suppose que l'équinoxe du printemps arrive toujours le 21 mars. La première pleine lune qui vient après cet équinoxe détermine le jour de Pâques : c'est le dimanche qui suit immédiatement.

En 1899, la lettre Dominicale est A, le nombre d'or XIX, l'épacte XVIII, le cycle solaire IV, l'indiction Romaine XII, depuis la création du monde l'an 7098, du déluge 4856, de la fondation de Rome 2652. Le jour des Cendres sera le 15 février, Pâques le 2 avril, la Trinité le 28 mai, le 1er dimanche de l'Avent, le 3 décembre.

M. C. D'AGRIGENTE.

Ruine de la famille chrétienne

La ruine de la famille chrétienne s'opère de deux manières ;
1o Par la séduction qui vient du dehors.

Les premiers séducteurs sont les mauvais journaux et les mauvais livres, qui amollissent les caractères, empoisonnent le cœur et dégoûtent l'âme des choses de Dieu.

Les seconds séducteurs sont ces personnes qui s'introduisent dans les familles sous de faux prétextes et les corrompent par leurs discours et leurs actes.

2o Par l'oubli de Dieu, qui amène les parents et les enfants à transgresser les devoirs qui leur sont imposés pour leur bien spirituel et temporel, et qui sont l'expression de la volonté de Dieu.

Qu'arrive-t-il du moment que le péché a libre entrée dans une famille ?

Dieu se retire, car il ne peut habiter dans la maison du péché.

En se retirant, Dieu emporte avec lui la paix du foyer domestique, qui en faisait un paradis terrestre et qui devient un véritable enfer après cette disparition. Ce ne sont plus les bénédictions de Dieu qui descendent sur cette famille, mais la malédiction sous toutes les formes.

Lorsque Dieu a quitté la famille, le démon s'installe à sa place avec ses compagnons et y règne en maître. Il sème la désunion, enflamme les passions et conseille les choses les plus déshonnêtes.

Les parents chrétiens doivent donc veiller avec un soin jaloux sur leur famille, et préserver ce sanctuaire de tout ce qui peut le squiller.

Les archives ecclésiastiques

La Sacrée Congrégation du Concile vient d'adresser aux Ordinaires d'Italie une lettre circulaire sur la garde et le classement des archives, les priant de faire rapport sur les points suivants :

Existe-t-il, dans ce diocèse, et dans les autres diocèses de la région, des archives de l'évêché, avec un local spécial, convenable et bien gardé ?

Outre les archives de l'évêché, en existe-t-il d'autres dignes d'attention, soit auprès du chapitre de la cathédrale, soit dans les principales paroisses de la ville et du diocèse, et en quel état se trouvent-elles ?

Les archives épiscopales sont-elles classées, ont-elles un custode, sont-elles pourvues d'un catalogue à jour, et à quelle date remontent-elles ?

S'y trouve-t-il des documents particulièrement importants ou en raison des choses qu'ils contiennent, ou pour leur antiquité ?

Quelles propositions croiriez-vous pouvoir suggérer, le cas échéant, pour la garde, le classement et la conservation des archives ?

Nous pouvons dire, en connaissance de cause, que les archives de l'évêché de Québec sont gardées dans un local spécial et parfaitement classées. Lorsque nous avons complété l'Histoire du Cap-Santé, nous avons eu besoin de plusieurs documents qui brillaient par leur absence dans nos archives paroissiales, et l'évêché n'a jamais manqué de nous en adresser copie, sans retard, chaque fois que nous en avons fait la demande.

Mais si le soin de ces archives ne laisse rien à désirer, peut-on en dire autant des archives paroissiales en général ? Nous ne le pensons pas. Cependant elles ont bien leur importance et leur utilité. La chose n'a pas besoin d'être démontrée.

C'est pourquoi, que l'on veuille bien nous permettre cette suggestion, tout curé devrait avoir un registre paroissial pour y insérer, au fur et à mesure qu'il y aurait lieu, tous les documents qu'il reçoit ou qu'il expédie.

Ce registre rendrait de précieux services en tout temps, mais surtout lorsqu'il s'agit d'écrire une monographie paroissiale.

La frontière de l'Alaska

Comme il arrive presque toujours dans les questions de frontières, les parties intéressées ne s'entendent guère. Elles

tombent encore plus difficilement d'accord s'il s'agit d'une région riche en mines d'or.

C'est le cas actuellement pour les Etats-Unis et le Canada, à propos de la frontière de l'Alaska. La commission internationale s'est occupée de ce litige, mais ne semble pas avoir réussi à arriver à une entente. Attendons-nous cependant à voir les Américains finir par gagner leur point.

Un mot de cette question qu'il n'est pas sans intérêt de connaître, et que nous trouvons brièvement exposée dans les observations publiées par un missionnaire Jésuite sur l'Alaska.

Quand ce territoire passa des mains des Russes à celles des Américains, en 1867, on convint de prendre le centre du mont Saint-Elias pour point de départ de cette frontière.

En remontant du Saint-Elias vers le nord, c'était donc le 141^e méridien qui devait marquer la limite des deux pays, puisque le 141^e méridien passe par le centre du Saint-Elias.

Au sud et à l'est, la ligne frontrière devait suivre les crêtes de la chaîne des montagnes, tant qu'elles ne seraient pas à plus de 30 milles du littoral, ou bien une direction parallèle aux *sinuosités du littoral*, toujours à la distance de 30 milles de ce littoral quand les montagnes sont à une plus grande profondeur dans l'intérieur.

Cette bordure du littoral s'étend du canal de Portland — par 54°, 40' de latitude nord — jusqu'au Saint-Elias. Cette frontière ne présente aucune difficulté, au moins théoriquement. Il ne serait pas nécessaire de jalonner sur le terrain, si la région coupée par cette ligne n'était pas précisément celle des mines d'or du Yukon supérieur.

Comme elle traverse une région de mines d'or, il faut donc que cette ligne soit déterminée sur le terrain, afin que les mineurs sachent bien si leur lot est sur le sol américain ou sur le sol canadien, et ne soient pas exposés à la perte de leurs titres de concession.

Cependant le point le plus épineux de cette question de frontières concerne, non pas la partie nord de l'Alaska, mais la partie sud, qui s'étend au sud et au sud-est du Saint-Elias. Le Canada et les Etats-Unis ne sont pas d'accord sur la manière d'interpréter ce qu'on entend par cette *ligne littorale*, à laquelle la frontière doit rester parallèle, à une distance de 30 milles.

Ce qui milite en faveur des prétentions des Américains c'est

Le fait que pendant trente-huit ans, la Compagnie de la baie d'Hudson a loué de la Russie cette lisière de 30 milles, reconnaissant par là même le droit de propriété de la Russie.

Il y a quelques années, le gouvernement canadien nomma une commission à la tête de laquelle était le général Cameron, pour tracer la ligne de frontière dans cette région éloignée. Or, le général Cameron réduisit tant qu'il put la zone du littoral. Au lieu des 30 milles reconnus jusqu'alors pour sa largeur, elle fut réduite par lui à cinq milles lorsqu'il ne la supprime pas entièrement, et souvent à rien du tout.

C'est là ce qu'on appelle la ligne Cameron qui n'a guère de chance d'être adoptée.

Du moment que les Américains s'aperçurent que, par l'abandon de Taku Inlet, de Lynn Canal et de la partie du littoral comprise entre le canal de Portland et l'île du Prince-de-Galles jusqu'à Clarence Strait, ils perdaient la plupart des mines de la partie sud de l'Alaska, et, de plus, le commandement de toute cette côte, où les Canadiens pouvaient aborder et leur disputer le commerce en toute liberté, ils protestèrent naturellement. Il n'est pas étonnant qu'une nation qui prend sans gêne ce qui ne lui appartient pas revendique ce qui semble être sa propriété.

Telle est en résumé cette question de frontière pendant entre le Canada et les Etats-Unis.

L'Œuvre des lépreux du Japon

HOSPICE SAINT-JOSEPH DE LA DÉLIVRANCE,

18 fév. 1899.

Mon cher Monsieur,

Ci-inclus une piastre pour les lépreux du Japon, que je vous prie de transmettre à qui de droit.

Votre tout dévoué,

H. BOUFFARD, *Ptre Chapelain.*

A propos du fondateur de Québec

S'il est permis d'écrire Samuel de Champlain, il ne l'est pas moins de supprimer la particule nobiliaire et d'écrire Samuel Champlain, tout court.

En 1878, les Saintongeois ont élevé à Champlain un monu-

ment dans sa ville natale. Sur le fût de la colonne et sur le piédestal on a gravé les deux inscriptions suivantes :

A la mémoire
de
CHAMPLAIN
Le Conseil gal
De la Charente Infre
1878

SAMUEL CHAMPLAIN
Né à Brouage vers 1570
Fondation de Québec 1608
Relations de voyages 1632
Mort en 1635.

Les Canadiens peuvent donc, sans scrupule, écrire le nom du fondateur de Québec de la même manière que les Saintongeois. En tout cas, prétendre que la suppression de la particule nobiliaire est une espèce d'hérésie, c'est pousser trop loin le culte de ces particules.

Nouvelles diverses

Depuis quelques jours Mr l'abbé Louis H. Pâquet, aumônier des Sœurs Franciscaines, a pris définitivement sa résidence au monastère des dites Sœurs, Grande Allée. Il a son logement dans l'aile de l'église donnant sur la rue Claire Fontaine.

Pendant les mois d'hiver, Mgr Pâquet, tout en conservant son titre de Directeur du Séminaire, réside avec son frère au couvent des Franciscaines.

Dans une semaine ou deux, les Sœurs Franciscaines seront prêtées à ouvrir l'école ménagère projetée depuis longtemps et recommandée par le Conseil de l'Instruction Publique.

Nous avons vu le programme qu'elles se sont tracé et qu'elles rempliront avec le temps. Il est on ne peut plus pratique.

Nul doute que la nouvelle école est appelée à faire le plus grand bien. On ne saurait trop enseigner aux jeunes filles de toutes les classes de la société à se suffire à elles-mêmes, à travailler de leurs propres mains, à faire elles-mêmes la cuisine, à confectionner leurs habits et ceux de la famille, à raccommoder, à nettoyer, à tenir une maison proprement, économiquement, sans dépenses inutiles, sans luxe ruineux et déplacé.

Telles étaient les qualités de la femme forte dont l'Écriture-Sainte fait un si grand éloge. Que n'a-t-elle encore sa place dans notre société moderne ! Celle-ci s'en porterait mille fois mieux.

Prédications à la Basilique

C'est Monseigneur l'Archevêque de Québec qui prêchera tous les dimanches du Carême et celui de Quasimodo à la Basilique.— Il continuera la série de conférences sur l'Église qu'il avait commencée les années dernières.

La paroisse de Saint-Vital de Lambton est occupée à construire un couvent dont la direction sera confiée aux Sœurs de la Charité de Québec.

Les Frères Maristes vont, dit-on, s'établir l'automne prochain à la Baie Saint-Paul et y tiendront une Académie Commerciale.

Monseigneur Bégin est occupé depuis quelques semaines à visiter les classes des diverses institutions enseignantes de Québec.— L'Académie Commerciale, l'École du Patronage de Saint-Vincent de Paul, la St Patrick's Academy, l'École des Frères de Saint-Roch, l'Externat des Sœurs de la Congrégation, l'Orphelinat, le Pensionnat et l'Académie des Sœurs de la Charité, les Ecoles de N.-D. de la Garde, le Petit Séminaire ont déjà reçu sa visite et lui ont donné entière satisfaction à tous égards.

Ordinations

À la Basilique, samedi, 25 février, Monseigneur l'Archevêque a conféré le sous-diaconat à MM. les abbés Adélarde Gagnon, de l'archidiocèse de Québec, et Stephen Whelen, du diocèse de Havre-de-Grâce, Terre-neuve.— M. l'abbé Léonidas Trépanier, de Québec, a reçu la tonsure le même jour.

Nominations

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Bégin, ont été nommés :

Monsieur l'abbé F.-X. Métinot, curé des Ecureuils,
 " " F. Boutin, " de Saint-Lambert.

La neuvaine de Saint François-Xavier, à la Basilique et à Saint-Roch de Québec, s'est terminée dimanche dernier par des saluts solennels du Saint Sacrement et le chant du *Te Deum*.

La première a été prêchée par les RR. PP. Hamon et Michelot, Jésuites, la seconde, par les RR. PP. Rouleau et Beaudet, Dominicains. Durant toute la semaine dernière, il y a eu foule dans ces églises pour entendre les prédicateurs et s'approcher des sacrements.

Le Sacré-Collège

Il compte actuellement 56 cardinaux, dont 5 seulement ont été créés par Pie IX ; 30 sont italiens ; 9 appartiennent à l'Autriche, l'Allemagne et la Pologne ; 3 à l'empire britannique ; il y a 2 espagnols, 1 Portugais, 1 belge, 7 français et 1 américain.

Le chiffre total des patriarches est aujourd'hui de 14, et celui des archevêques ou évêques avec sièges résidentiels, de 971.

On compte en tout 1284 évêques résidents et titulaires.

Les anglais catholiques

On compte parmi eux 31 pairs, 18 lords, 506 baronets, 91 membres du Conseil privé et 72 membres de la Chambre des Communes.

Document historique

Dans une séance du comité général du monument Champlain, tenue le 22 octobre 1897, sur un amendement de M. Aimé Talbot, le principe d'une inscription latine fut repoussé par le vote suivant :

Pour l'amendement : MM. H.-M. Price, F.-X. Berlinguet, l'abbé H.-R. Casgrain, Arthur Evanturel, Aimé Talbot, Ludovic Brunet (6).

Contre l'amendement : Mgr C. O. Gagnon, l'abbé Lindsay, M. S. Lesage, l'honorable T. Chapais, M. Ernest Gagnon (5).

Paroles d'un philosophe du XVIII^e siècle

"Les clergés saints font les peuples pieux, les clergés pieux font les peuples honnêtes, les clergés honnêtes font les peuples incrédules."

Le Courrier du Livre

Nous accusons réception de la livraison de février et mars du *Courrier du Livre*, une revue mensuelle d'Histoire, d'Archéologie, de Bibliographie, de Numismatique, de Philatélie et de Généalogie. Le *Courrier du Livre*, est publié en français et en anglais, et renferme 32 pages et plus par livraison, avec portraits, gravures, fac-simile, etc.

La livraison de février et mars renferme les études historiques suivantes :

Le Monument-ChAMPLAIN. — Histoire de son inscription. — Polémique Intéressante.

- I. Remarques préliminaires ;
- II. Les "Notes" de M. l'abbé Casgrain ;
- III. La "Réponse" de M. Gagnon ;
- IV. La critique de M. Dionne ;
- V. Remarques complémentaires.

Samuel Champlain ou Samuel de Champlain. Que dois-je dire ? par N. E. DIONNE.

La Bataille de Châteauguay, par Benjamin SULTE.

Journal of Col. Rudolphus Ritzema (conclu 'ed).

Bibliographie : Canadiana et Americana ; Publications Diverses.

Gravures : L. Monument Champlain, à Québec ; Portrait de Samuel de Champlain d'après Moncornet, Portrait de Christophe Colomb, Portrait de Benjamin Sulte.

L'abonnement est de \$ 2.00 par année.

On peut se procurer un numéro spécimen en s'adressant au Directeur, M. RAOUL RENAULT, Québec. Prix de cette livraison 25 cts. En vente dans les principaux dépôts de journaux de Québec.

Calendrier

5	DIM.	vi	III du Carême. <i>Kyr. Vép.</i> de ce dim. Suffrages.
6	Lundi	†vi	De la fête.
7	Mardi	b	S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur,
8	Mercredi	b	S. Jean de Dieu, confesseur.
9	Jeudi	b	Ste Françoise, veuve.
10	Vendredi	r	L. Cinq Plaies de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
11	Samedi	†vi	De la fête.

Memento hebdomadaire

Québec. — Les Quarante Heures auront lieu à Saint-Thuribe, le 6 ; à Saint-Joachim, le 8 ; chez les Frères de Saint-Roch, le 10

Sur la demande du R. P. Lacombe, l'Archevêque de Québec a ordonné une quête dans les églises de son diocèse en faveur de l'œuvre des Métis. Cette quête, qui est seulement une fois pour toutes, doit avoir lieu d'ici à Pâques.

Directeur: M. l'abbé D. GUSSELIN, Cap-Santé, Portneuf.